

Préfecture de l'Yonne
28 AVR. 2014
ARRIVEE

Echelle :
1/5000
Partie NORD

vu pour être annexé
à l'arrêté municipal
en date du
2014
portant mise à jour
du PLU
le Maire :
[Signature]

- Approuvé par délibération municipale du 22 octobre 2007
- Modification 1, révision simplifiée 1, et modifications simplifiées n°1-2 et 3 par
délibérations municipales du 16 février 2010.

INTERVENANTS
C.H - N.F.

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE
(P.P.R. exclu) **31**

Servitudes

- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer
- AS1 : Périmètre de protection immédiat de captage
- AS1 : Périmètre de protection rapproché de captage
- AS1 : Périmètre de protection éloigné de captage
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transports de gaz
- Périmètre du Plan de Prévention des Risques Technologiques
- Zones de présomption archéologique
- EL7 : Servitude d'alignement (se référer aux plans de Rebourseaux approuvé le 3 avril 1869, de Bouilly approuvé le 5 juin 1863, de Vergigny approuvé le 20 mars 1861)
- I4 : Lignes aériennes H.T.A
- I4 : Lignes souterraines H.T.A
- I4 : Lignes aériennes H.T.B

